

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-32

présenté par
M. Califer

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 60, insérer l'article suivant:****Mission « Outre-mer »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Le chapitre III du titre préliminaire du livre VIII de la première partie du code des transports est ainsi modifié :

- 1° À l'intitulé du chapitre, le mot : « métropolitain » est remplacé par le mot : « hexagonal » ;
- 2° Au second alinéa de l'article L. 1803-1, les mots : « la métropole » sont remplacés par les mots : « l'hexagone » ;
- 3° À la fin de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 1803-2, le mot : « métropolitaine » est remplacé par le mot : « hexagonale » ;
- 4° À la fin de l'article L. 1803-3, les mots : « la métropole » sont remplacés par les mots : « l'hexagonal » ;
- 5° Au premier alinéa de l'article L. 1803-4, le mot : « métropolitain » est remplacé par le mot : « hexagonal » ;
- 6° À la première phrase du second alinéa de l'article L. 1803-4-1, le mot : « métropolitain » est remplacé par le mot : « hexagonal » ;
- 7° À la fin de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 1803-4-2, le mot : « métropolitain » est remplacé par le mot : « hexagonal » ;

8° À la fin de l'article L. 1803-9 , les mots : « la métropole » sont remplacés par les mots : « l'hexagone ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à substituer le mot "hexagonal" au mot "métropolitain" dans le Code des transports du fait du caractère désuet de ce dernier.

Le terme "hexagonal" tend à remplacer progressivement le vocable "métropole" pour désigner la France continentale en raison d'une volonté de neutralité et d'inclusivité. En effet, le mot "métropole" reflète une vision historique héritée de la période coloniale, où la France métropolitaine était perçue comme le centre d'un empire colonial. Cela crée une distinction hiérarchique entre la "métropole" et les territoires d'outre-mer, impliquant une forme de relation de domination ou de supériorité. Utiliser le terme "hexagonal" permet ainsi de décrire la France dans ses frontières géographiques sans rappeler cette connotation coloniale et en évitant de marginaliser ou de reléguer les autres territoires français.

Par ailleurs, "hexagonal" fait référence à la forme géographique de la France continentale, ce qui en fait une expression plus neutre et purement descriptive. Ce changement de vocabulaire témoigne également d'une évolution sociopolitique visant à renforcer l'unité et la cohésion entre les différentes parties du territoire français, qu'elles soient en Europe ou ailleurs dans le monde, sans distinction implicite.